

— Ont été élus MM. Pétrequin président de la classe des sciences; Gilardin, de la classe des lettres; Bineau, secrétaire-général de la classe des sciences; C. Fraisse, secrétaire-général de la classe des lettres; Hénon, secrétaire-adjoint de la classe des sciences; Daresté, secrétaire-adjoint de la classe des lettres; d'Aigueperse, trésorier; Mulsant, archiviste. Le docteur Faivre, professeur de botanique à la Faculté des Sciences, a été élu membre titulaire dans la section des sciences naturelles; le docteur Devay, professeur à l'École de Médecine, a été élu membre titulaire, dans la section de médecine et de chirurgie; Camille Daresté, de Paris, et Jaumes, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, ont été élus membres correspondants de la classe des sciences.

Quelques jours auparavant, M. Bouillier avait présenté à l'Académie les excuses de M. Servan de Sugny qui, depuis un an, n'a pu assister à ses séances à cause de l'état de sa santé. L'Académie avait prié M. Bouillier d'être l'interprète auprès de M. Servan de Sugny, de ses regrets en même temps que de ses vœux pour un prompt rétablissement qui lui permette de continuer ses travaux sur la poésie des peuples de l'Orient.

— Le numéro 740 du Bulletin des Lois, promulgué un décret du 29 octobre dernier, qui autorise l'établissement dans la ville de Lyon, d'un magasin général et d'une salle de vente publique pour les soies.

— Le 21 novembre a eu lieu la bénédiction solennelle du nouveau grand Séminaire, occupé depuis la rentrée par son nombreux personnel. Le 24, son Eminence le cardinal de Bonald bénissait deux cloches dans la chapelle des Carmes Déchaussés. Les parrains et marraines étaient, pour la première, M. le comte d'Herculais et M^{lle} de la Villeneuve, pour la seconde, M. de Murard de Saint-Romain et M^{lle} de Lacroix Laval.

— Depuis le 21 novembre l'église de Saint-François est dégagée de ses échafaudages et les nouvelles peintures de M. Janmot si bien appréciées par notre collaborateur, sont livrées au public. Dans notre prochain numéro nous parlerons d'un autre monument d'un genre différent, mais qui a droit aux plus sérieux éloges; le bâtiment de la Caisse d'épargne et de prévoyance a vivement attiré l'attention sur son jeune architecte, M. Charvet; ce premier essai nous promet un artiste distingué pour l'avenir.

— Dans la séance du 25 novembre, le Conseil municipal de Lyon a, sur la proposition de M. le Sénateur, pris une résolution définitive au sujet du traité passé avec la Compagnie genevoise chargée d'ouvrir la rue de l'Impératrice. Ce traité a été annulé, mais le projet ne sera point abandonné et M. le Sénateur a annoncé au Conseil, que des dispositions seraient prises avant peu de temps pour l'exécution de ce vaste travail.

— Les concerts ont commencé, et nos artistes les plus aimés et les plus connus ont déjà donné leur carte au public. Mais tout le monde ne peut apprécier le talent de nos artistes. M. Lassaigue est venu charmer nos longues soirées d'hiver et opposer ses miracles de prestidigitation à l'ennui de nos brouillards et de nos jours glacés. Maître dans son art, créateur de tours que l'imagination ne peut comprendre, M. Lassaigue se distingue par un bon ton et un bon genre, qui lui amèneront l'élite de notre Société. M. Collin, son compagnon et son ami, a déjà conquis les plus vives sympathies en nous faisant connaître un talent d'improvisation sans égal. Nous donnerons quelques-unes de ces pièces jetées à l'impatience du public, sur des rimes folles et qui semblent impossibles, et cependant élégantes et polies comme si elles avaient été limées dans le silence du cabinet. Que ces deux artistes qui, depuis le 6 de ce mois paraissent tous les soirs au Cercle Musical, reçoivent un accueil égal à leur mérite.

A. V.

Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.

